

LE MINISTRE DE SUISSE

PERSONNEL ET CONFIDENTIEL.

3542

Rome, le 22 mars 1946.

Monsieur le Conseiller fédéral,

En me référant à votre télégramme du 11 février dernier et pour faire suite au mien du 18 du même mois, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance ce qui suit:

Un de mes amis, citoyen suisse, qui paraît s'être lié d'amitié, à Montana, avec M. Dino Alfieri, m'écrit qu'il serait question de livrer ce dernier au gouvernement italien. J'ignore si une décision a déjà été prise à ce sujet. D'autre part, je ne me sens pas qualifié pour intervenir ni en faveur de l'intéressé ni contre lui et je n'ai aucune intention de le faire.

Je voudrais me borner à vous signaler que, dans une conversation récente, le Secrétaire général du Ministère des Affaires Etrangères m'a dit que les passions partisans commençaient à s'apaiser en Italie et que, si l'on pouvait gagner du temps, les risques encourus, maintenant encore, par les anciens grands hommes du fascisme

Monsieur E. de S t e i g e r ,

Conseiller fédéral,

Chef du Département fédéral de Justice et Po

B E R N E .

Dodis



actuellement réfugiés en Suisse ne manqueraient pas de diminuer.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, les assurances de ma haute considération.

P. C. Wenz